



Groupement de la Haute-Vienne
11 Av. de Locarno
87000 LIMOGES
Tel : 05.55.34.48.97
Télécopie. : 05.55.34.68.66
E-mail : fnath.87@wanadoo.fr
www.fnath.org

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2008

L'année 2008 fut une année riche en changements pour la FNATH au niveau local avec mon élection au poste de Président du Groupement de la Haute-Vienne succédant à Maurice GANDOIS, lors du Congrès interne du 7 juin 2008, et la nomination de Murielle RAYNAUD-LAURENT au poste de secrétaire générale départementale, à compter du 1^{er} janvier 2008, en remplacement de Nathalie DUBOIS ROYEZ.

Ces deux successions se sont réalisées de manière très progressive. J'ai travaillé aux côtés de Maurice GANDOIS durant de nombreuses années ; il en est de même pour Murielle RAYNAUD-LAURENT qui avait déjà pris en charge depuis quelques années, en collaboration avec Nathalie DUBOIS ROYEZ et Maurice GANDOIS, un certain nombre de fonctions du secrétariat général.

Nous ne pouvons que nous inspirer de l'engagement de Nathalie et de Maurice tout au long de ces années pour la défense des valeurs de la FNATH et des droits des accidentés de la vie.

L'année 2008 a été également une année de réflexion, avec le Congrès départemental au cours duquel un débat s'est engagé sur l'orientation future du groupement pour les trois années à venir. La discussion fut riche et constructive avec les bénévoles militants de l'association, chacun a pu exprimer ses idées et ses attentes.

Enfin, 2008 fut une année de revendications avec la création du mouvement « ni pauvre ni soumis » le 29 janvier 2008, auquel nous participons activement pour revendiquer un revenu d'existence décent pour toutes les personnes handicapées, malades, invalides.

Conformément aux statuts de l'association, ce rapport a été établi sous forme de 7 chapitres traitant les sujets essentiels de l'activité départementale :

1. Les actions générales et revendicatives du groupement
2. L'action juridique de conseil et de défense
3. La formation des militants et des permanents
4. La communication
5. Le développement et la vie associative
6. L'organisation générale et le fonctionnement du groupement
7. Les relations extérieures et les partenariats.

1 - Les actions générales et revendicatives du groupement

1-1 Les actions générales

Notre groupement est intervenu sur tous les sujets du handicap chaque fois que nécessaire, aussi bien auprès des élus locaux que des parlementaires, afin de leur faire part de ses observations sur les textes et les dispositifs mis en œuvre dont certains pénalisent fortement nos adhérents (comme les franchises médicales, par exemple).

Plus généralement, notre association a examiné tous les textes ou projets de textes relatifs au handicap ; elle a élaboré des projets d'amendements pour les améliorer, amendements que nous avons relayés auprès de nos élus locaux et parlementaires départementaux, avec lesquels nous sommes toujours en relation étroite et auprès desquels nous avons toujours un accueil privilégié.

Les représentations

Depuis la réforme de l'assurance maladie, la FNATH siège dans les conseils d'administration des CPAM, le groupement étant représenté par Murielle RAYNAUD-LAURENT (titulaire) et Claude TROUTAUD (suppléant). Ils sont également membres de la Commission d'Action Sanitaire et Sociale notamment.

La fédération nationale, soucieuse de l'importance et de l'intérêt que représentent ces postes, organise des sessions de formation auxquelles nos deux élus participent assidûment, autant que faire se peut.

Notre groupement, toujours soucieux d'être présent partout où les droits des accidentés de la vie sont discutés, est actif au sein de différentes instances et commissions :

- MDPH - Maison départementale des personnes handicapées :
 - o COMEX du GIP - commission exécutive du Groupement d'intérêt public de la MDPH,
 - o CDAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,
- CDCPH - Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées,
- FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
- CISS - collectif interassociatif sur la santé,
- CRPRP - Comité régional de la prévention des risques professionnels du Limousin,
- CIVI - Commission d'indemnisation des victimes d'infractions,
- CRCI - Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales de la région Limousin,
- Commissions d'accessibilité,
- PDITH (Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés) et PRITH (Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés),
- Etc...

Il convient d'être conscient que, depuis plusieurs années maintenant, notre groupement est présent dans de nombreuses instances, commissions, comités, etc... qui requièrent une présence technique que seuls, jusqu'à présent, peuvent assurer les permanents du service juridique et certains militants formés et particulièrement investis dans leurs domaines de compétences

(Bernard FAUCHER sur l'accessibilité, Christian BLANCHET et Anny DOYEN sur le handicap, Gisèle DIDIER dans la vie associative, par exemple...).

Il nous semble important de maintenir cette présence de la FNATH dans ces instances, elle est reconnue aujourd'hui comme un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des associations, des syndicats, des organisations professionnelles.

Notre présence, notre action, notre image se sont ainsi élargies positivement vers des milieux qui ne nous étaient pas familiers.

La maison des usagers - CHU Limoges

Avec la mise en place de la Maison des Usagers et dans le cadre d'une convention avec le CHU, nous assurons des permanences (2 demi-journées par mois) à l'Hôpital depuis le 18 septembre 2008 et profitons ainsi des aménagements prévus pour les associations dans le centre hospitalier.

Les surirradiés du CHU de Rangueil

Des patients soignés au CHU de Rangueil à Toulouse, dans le service de neurochirurgie, pour des tumeurs cérébrales, par radiothérapie, ont subi des doses excessives de rayons X. Le Groupement départemental de la FNATH, association des accidentés de la vie de Haute-Garonne s'est immédiatement saisi de cette affaire et a incité les personnes concernées à prendre contact avec l'association. Un certain nombre de patients surirradiés se sont manifestés.

Certains d'entre eux étant domiciliés en Haute-Vienne, le groupement de la Haute-Vienne a reçu, à plusieurs reprises, la secrétaire générale du Groupement départemental de Haute-Garonne ainsi que Maître RASTOUL, l'avocat conseil de la FNATH de Haute-Garonne.

1-2 Les actions revendicatives du groupement

En 2008, le groupement de la Haute-Vienne compte 331 bénévoles militants.

Le mouvement « ni pauvre ni soumis » - la manifestation du 29 mars 2008

Le 29 janvier 2008, le mouvement interassociatif « ni pauvre ni soumis » a été lancé. Il s'agit d'un collectif d'associations (une centaine) rassemblées autour d'une même revendication : un revenu d'existence décent pour toutes les personnes handicapées, malades, invalides.

Nous participons activement à ce collectif depuis sa création.

Un pacte interassociatif a été rédigé, nous l'avons fait signer par un nombre important de personnes adhérentes ou non, soutenant ce mouvement.

Le point d'orgue de ce collectif a été la marche apolitique vers l'Elysée qui a eu lieu le samedi 29 mars 2008 et a rassemblé environ 35 000 personnes.

La FNATH de la Haute-Vienne a bien entendu manifesté avec les autres associations du collectif « ni pauvre ni soumis ».

Le groupement de la FNATH de la Haute Vienne était fortement représenté dans le cortège, puisque 6 bus ont permis à 300 adhérents environ de participer à cette marche historique.

Nous avons, par ailleurs, déposé environ 3 000 signatures du pacte interassociatif.

Arriverons-nous à obtenir ce qui nous semble juste ?

Nous restons bien sûr vigilants et mobilisés sur ce sujet préoccupant nos adhérents au quotidien.

Mobilisation afin de faire échec à la tentative de fiscalisation des indemnités journalières perçues par les personnes victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles

Lors du débat sur la loi de finances, un sénateur (Monsieur Jégou) a fait adopter, une nouvelle fois, la fiscalisation des indemnités journalières.

Nous avons immédiatement réagi et nous nous sommes immédiatement mobilisés. Nous avons informé nos parlementaires, lancé une pétition.

Nous disposions de très peu de temps (15 jours) pour réagir et faire signer ce document.

Nous avons constaté, avec satisfaction, que sur des thèmes fondamentaux touchant au cœur de notre action, les militants, les bénévoles, et les adhérents se sont mobilisés.

En 15 jours, les bénévoles de l'association ont récolté un nombre de signatures impressionnant en Haute-Vienne comme dans les autres départements et cette disposition a été retirée.

2 - L'action juridique de conseil et de défense

2-1 Le personnel

Il y a donc en 2008, 11 salariés :

- 1 secrétaire générale (répartissant son temps de travail entre l'administration générale et le service de conseil et de défense)
- 3 collaborateurs au service de conseil et de défense
- 1 collaboratrice plus spécialement chargée de la comptabilité, des relations financières avec les sections, des achats, etc.
- 3 collaboratrices au secrétariat
- 2 collaboratrices à l'accueil des adhérents (1 temps partiel et 1 temps complet)
- 1 femme de ménage (temps partiel)

Les changements ayant eu lieu en 2008

La secrétaire générale, Nathalie DUBOIS ROYEZ, a quitté le groupement au 31 décembre 2007 pour rejoindre son mari, Marcel ROYEZ, notre ancien secrétaire général national, nommé Conseiller pour les affaires sociales à l'Ambassade de France à Rabat (Maroc).

Murielle RAYNAUD-LAURENT a été nommée secrétaire générale départementale, à compter du 1^{er} janvier 2008, lors du conseil d'administration du groupement du 14 novembre 2007.

Suite au départ de Nathalie DUBOIS ROYEZ et à son remplacement par Murielle RAYNAUD-LAURENT, une nouvelle collaboratrice au service de conseil a été recrutée depuis le 20 novembre 2007, Pauline GAULTIER BERECIARTUA.

Par ailleurs, sur un plan purement financier, en raison des déficits cumulés des derniers exercices, de l'absence de contrats dits « aidés », le départ d'un personnel « d'exécution » a été décidé : Chantal FREDON a ainsi été licenciée pour motif économique au 31 décembre 2007.

Cependant, le groupement n'a pu faire l'économie du recrutement d'un personnel technique au service juridique (Pauline GAULTIER BERECIARTUA), celui-ci ne pouvant fonctionner convenablement à moins de 4 permanents.

Dans ce contexte, une réflexion sur les permanences juridiques assurées dans les sections locales a été menée avec le conseil d'administration.

Certaines permanences ont été regroupées, d'autres ajoutées, certaines ont changé de date, ceci afin de mieux répondre aux besoins de nos adhérents.

2-2 L'activité en chiffres

- 5 340 personnes ont été reçues en réception juridique à Limoges

De l'ordre de:

- 3 750 courriers reçus au service juridique
- 2 800 dossiers classés et suivis sur échancier

- Les permanences organisées dans les sections locales (une ou deux fois par mois suivant les sections) sont toujours très appréciées.

- Un nombre significatif de demandes et/ou recours (principalement dossiers MDPH, saisines TCI, CRA, CNIT, TASS et TASS section agricole, chambre sociale de la Cour

d'Appel...) ont été effectués, puis motivés et traités par le service de conseil et de défense.

3 - La formation des militants et des permanents

3-1 Formations dispensées par la Fédération

Compte tenu d'impératifs inhérents au fonctionnement du groupement, et plus précisément afin de maintenir le service proposé aux adhérents, et en raison du congé maternité d'une salariée, nous n'avons pas assisté à toutes les formations proposées par notre fédération mais nous avons participé aux formations suivantes :

- « *La FNATH et les nouveaux services proposés aux adhérents* »
- « *droit public* »

3-2 Formations dispensées par l'intermédiaire du groupement

3-2-1 Réunion à destination des présidents de sections locales

Elle a été organisée le 15 mars 2008 et dispensée par Murielle RAYNAUD- LAURENT, secrétaire générale départementale, afin de rappeler à chacun l'historique de l'association, ses domaines d'intervention, le rôle du (ou de la) président(e) d'une section locale, de présenter quelques idées pour faire connaître la FNATH, de répondre aux questions posées par les président(e)s, ainsi que de favoriser un échange d'idées entre les président(e)s des différentes sections locales.

3-2-2 Réunion à destination des trésoriers de sections locales

Une formation a été dispensée par Claude GUYOT, trésorier départemental et Monique LEGER chargée de la comptabilité au groupement, le 26 juin 2008, afin d'harmoniser les différentes pratiques de façon à tenir une trésorerie correcte et transparente.

3-2-3 Réunion à destination des présidents et trésoriers de sections locales

Les Président(e)s et trésorier(e)s de sections locales accompagnés pour certains des membres de leur conseil d'administration ont été invité(e)s à une réunion le 15 novembre 2008 afin d'harmoniser les pratiques de chacun, notamment concernant la « cotisation plus », et afin d'envisager ensemble la mise en place concrète des orientations prises lors du Congrès départemental du 7 juin dernier, en vue de conserver nos adhérents, mais également d'en recruter de nouveaux et de se faire connaître des particuliers comme des professionnels. Pour la majorité d'entre eux, ils souhaitent que ces rencontres se renouvellent et même qu'elles se pérennisent.

3-2-4 Réunion animée par notre partenaire la Mutuelle du Limousin

Nous avons un partenariat avec la Mutuelle du Limousin et un contrat de couverture complémentaire permettant aux adhérents de notre association de bénéficier de garanties particulières à un tarif préférentiel.

Compte tenu de la modification des garanties et tarifs du contrat groupe FNATH au 1^{er} janvier 2008, compte tenu de la complexité des garanties et afin de se familiariser avec cette nouvelle gamme, une réunion d'information, animée par la Mutuelle du Limousin, a eu lieu le samedi 21 juin 2008.

3-3 Formations dispensées par le CISS

Une équipe de bénévoles a assisté à plusieurs formations et conférences.

3-4 Divers

Des militants ont également assisté à des réunions ou conférences organisées par d'autres associations.

4 - La communication

4-1 Avec les bénévoles

Durant l'année 2008, 43 circulaires ont été adressées aux président(e)s de sections locales. Par ailleurs, l'ensemble des communiqués de presse envoyés aux médias sont transmis aux sections locales, leur permettant ainsi de bénéficier d'une information sur les sujets concernant nos adhérents et de vérifier que nos activités revendicatives sont importantes.

4-2 Avec les tiers

Les médias

32 communiqués de presse ont été adressés en 2008 à l'ensemble des médias locaux sur l'ensemble des sujets intéressant l'association.

Nous avons répondu aux sollicitations de France 3 Limousin, LTV 87, du Populaire, de L'écho du Centre, de la Montagne ainsi que de France Bleu Limousin.

Nous sommes intervenus lors de conférences de presse organisées à l'initiative du mouvement « ni pauvre ni soumis ».

Les bulletins municipaux

Des articles de presse, établis par nos soins, ont été communiqués et publiés dans les bulletins municipaux d'un grand nombre de communes du département.

Semaine nationale des accidentés de la vie.

Du 13 au 19 octobre 2008 s'est déroulée la quatrième semaine nationale des accidentés de la vie. Au cours de cette nouvelle campagne d'information et de prévention, la FNATH s'est mobilisée pour dire : « Non aux accidents de trajet. »

Les différentes manifestations dans le département en ce sens :

- ✓ Journée de sensibilisation en partenariat avec la Sécurité routière dans le Hall d'accueil de l'immeuble Le Pastel à Limoges les 13 et 14 octobre 2008 (plus de 400 agents des ministères de l'Agriculture, de l'Équipement, de l'environnement ainsi que l'ensemble des usagers présents pour effectuer leurs démarches)
- ✓ Journée de sensibilisation à La Poste, rue de la Céramique à Limoges le 14 octobre 2008
- ✓ Distribution de documentation de sensibilisation à la prudence à la sortie de différentes entreprises.

5 - Le développement et la vie associative

Pour faire suite à la décision prise lors du congrès départemental, la commission des activités associatives a été remise en place par le conseil d'administration du groupement du 30 août 2008.

Elle est chargée de réfléchir à la nature des actions qui nous paraissent les plus pertinentes afin de faire connaître et développer notre association ainsi que d'assurer leur mise en œuvre dans les sections locales.

Elle accompagne également chaque section, pour concrétiser les manifestations proposées par le groupement et la fédération.

Afin de faire connaître notre association, nous avons entrepris différentes démarches durant l'année 2008

5-1 Distribution des documents

Lors de manifestations locales (foires, marchés...), des documents (les dépliants présentant la FNATH, les journaux « A Part Entière », les affiches...) ont été distribués par les militants, afin d'expliquer ce que l'on fait exactement dans l'association aussi bien individuellement que collectivement.

Une lettre de présentation de l'association a été adressée à l'ensemble des notaires du département.

5-2 Présentation de l'association à l'Institut de Formation en soins infirmiers

Murielle RAYNAUD-LAURENT a présenté l'association à l'Institut de Formation en soins infirmiers le 7 février 2008 sur demande des enseignants qui souhaitent former au mieux les futurs infirmiers sur les associations vers lesquelles ils peuvent orienter leurs patients.

Une intervention similaire a été effectuée le 16 octobre 2008.

5-3 Lire à Limoges

Des militants ont tenu un stand lors de Lire à Limoges les 28, 29 et 30 mars 2008.

5-4 Journée s'handifférence

Des militants ont tenu un stand lors de la journée s'handifférence organisée par le Lions club le 14 mai 2008.

5-5 Actions de sensibilisation sur la prévention des accidents de la route

Des actions de sensibilisation et de prévention des accidents de la route ont eu lieu durant l'été sur des aires de repos de l'autoroute A20.

Les 12 juillet et 2 août 2008, avec la collaboration de la sécurité routière et la présence d'une voiture tonneau, de nombreux automobilistes ont été sensibilisés aux risques liés notamment à l'absence du port de la ceinture de sécurité, ainsi qu'à la présence dans le véhicule de divers objets pouvant s'avérer très dangereux en cas de choc.

Des lunettes spécialement conçues ont permis également de prendre conscience de la différence de perception de l'environnement en cas de conduite avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal.

Ces actions ont enfin permis de distribuer des documents de sensibilisation à la prudence, ainsi que des plaquettes de présentation de l'association.

6 - L'organisation générale et le fonctionnement du groupement

6-1 L'assemblée générale

Conformément aux statuts régissant notre association, nous avons organisé l'assemblée générale du groupement le 7 juin 2008.

Le rapport d'activité et le bilan financier 2007, ainsi que le bilan financier prévisionnel pour 2008 du groupement ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

Un membre du Conseil d'administration de la fédération a présenté les rapports d'activité, financier 2007 et la proposition de ressources pour 2009 de la fédération, ainsi que le projet de résolution « FNATH 2009 », cet exposé a été suivi de votes.

6-2 Le Congrès

Les travaux statutaires (7 juin 2008)

Conformément aux statuts régissant notre association, nous avons organisé un Congrès départemental en 2008, le précédent ayant eu lieu en 2005.

Pour des questions pratiques, les travaux du congrès se sont déroulés le même jour que ceux de l'assemblée générale.

Après avoir procédé aux votes concernant le Conseil d'administration, la commission de contrôle des comptes et la commission des conflits, un débat s'est engagé sur les questions et propositions venant à l'ordre du jour.

Nous avons ensuite discuté et procédé à un vote concernant l'orientation future du groupement de la FNATH de la Haute-Vienne pour les 3 années à venir, notamment en vue de conserver nos adhérents, mais également d'en recruter de nouveaux, ainsi que de se faire connaître des particuliers comme des professionnels.

Lors de cette matinée de travaux riches et constructifs, chacun a pu exprimer ses idées et ses attentes.

Le Conseil d'administration nouvellement élu, s'est ensuite réuni pour élire en son sein le bureau départemental.

La journée des adhérents (28 septembre 2008)

Le 28 septembre dernier, nous avons organisé la deuxième partie de notre Congrès départemental : la journée des adhérents.

Lors de la matinée, François MARTIN, vice-président de la fédération et Laurent BRILLAUD, secrétaire général du groupement des Deux Sèvres, ont ouvert le débat sur différents thèmes préoccupant la FNATH aujourd'hui et pour lesquels elle se bat : les accidents de trajet, les accidents du travail en général, les maladies professionnelles dont l'amiante, les revenus des personnes handicapées...

Le débat, très animé, n'a pas empêché les participants d'exprimer leur position, leurs difficultés et leurs revendications, même si nous aurions souhaité qu'ils soient plus nombreux (environ 400).

Cette matinée s'est terminée par un repas convivial.

Nous regrettons que seules 309 personnes aient décidé de partager ce repas avec nous.

6-3 Les conseils d'administration et bureaux départementaux

Le CA et le BD se sont réunis autant de fois que nécessaire.

6-4 Les sections

Durant l'année 2008, le groupement a mis sous délégation les sections d'ISLE et d'AMBAZAC. Nous avons en revanche organisé une assemblée générale à ORADOUR/VAYRES, le 17 mai 2008, lors de laquelle un nouveau conseil d'administration a été élu.

La secrétaire générale du groupement a assisté à la réunion du conseil d'administration des sections l'ayant sollicitée.

6-5 Assemblées générales des sections locales

Chaque section locale a tenu son assemblée générale en 2008, en présence d'administrateurs départementaux.

Cependant chacun a déploré la fréquentation de plus en plus faible, c'est la raison pour laquelle pour la prochaine campagne prévue du 11 janvier au 14 février 2009, certaines sections se sont regroupées pour l'organisation de leur assemblée générale; ceci est réalisé à titre expérimental avec des sections volontaires.

Durant l'assemblée générale de ces sections, une partie sera consacrée exclusivement à chacune d'elles pour la tenue des travaux statutaires.

Cette campagne sera clôturée, comme d'habitude, par l'assemblée générale de la section de Limoges.

6-6 L'assemblée générale nationale

Le groupement a participé à l'assemblée générale nationale ordinaire à Millau le 14 juin dernier. Le groupement avait délégué Christian BLANCHET, Gisèle DIDIER, Eliane AUBERT et Murielle RAYNAUD-LAURENT pour le représenter et pour voter les rapports, les bilans et le prix des cotisations.

6-7 La restructuration fédérale

Nous avons été invités par la fédération à participer à une réunion sur la restructuration fédérale à Paris le 10 mars 2008. Le groupement était représenté par Christian BLANCHET et Murielle RAYNAUD-LAURENT qui ont pu faire part de la position du groupement sur les projets envisagés.

Des groupes de travail ont ensuite été créés :

- ✓ 26/11/2008 « structures » (Murielle RAYNAUD-LAURENT et Christian BLANCHET)
- ✓ 11/12/2008 « développement » (Gisèle DIDIER et Eliane AUBERT)
- ✓ 17/12/2008 « ressources financières » (Murielle RAYNAUD-LAURENT et Christian BLANCHET)

7 - Les relations extérieures et les partenariats.

7-1 Les relation extérieures

Notre groupement assiste, autant que faire se peut, aux réunions des instances et commissions auxquelles il participe.

Pour ce qui concerne plus précisément le PRITH, nous avons été présents lors du forum public régional organisé le 20 novembre 2008 dans le cadre de la 12^{ème} semaine pour l'emploi des travailleurs handicapés.

Une rencontre a été organisée avec la correspondante locale de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) nouvellement nommée, le 21 octobre 2008, afin de faire connaissance et d'envisager une collaboration.

Enfin, le 16 décembre 2008, des peluches FNATHY'S mascotte de l'association, collectées et financées grâce à la générosité des donateurs ont été remises à l'hôpital mère enfants de LIMOGES dans le cadre de l'action nationale « 10.000 peluches pour les enfants malades et hospitalisés ».

7-2 Les partenariats

La Mutuelle du Limousin

Lors de l'année 2008, diverses entrevues ont eu lieu avec notre interlocutrice de la Mutuelle du Limousin.

Par ailleurs et comme nous l'avons dit plus haut, une réunion d'information, animée par la Mutuelle du Limousin, a eu lieu le samedi 21 juin 2008.

Divers

Dans le cadre de différentes manifestations organisées, un certain nombre de partenariats ponctuels ont vu le jour (les Pompiers, la MAIF, la Sécurité Routière...).

Fnathservices

Depuis cette année, la FNATH développe ses services afin d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents et a créé **Fnathservices**. Ces nouveaux pôles de services proposés et réservés aux adhérents de la FNATH sont :

Services d'aide médicalisée,
Services vacances et loisirs,
Services Finances et assurances,
Services Avantages.

Conclusion

Nous constatons, cette année encore, que notre rôle n'a pas été insignifiant, aussi bien individuellement, auprès de nos adhérents avec le service de conseil et de défense, que collectivement avec l'action revendicative.

Lorsqu'il s'agit de mobiliser les adhérents sur des thèmes qui les préoccupent (revenus, franchises...) nous nous apercevons avec satisfaction qu'ils répondent présents.

Il n'en est malheureusement pas de même pour participer à la vie de l'association, les rendez-vous ne sont pourtant pas si nombreux (journée des adhérents notamment).

Des améliorations ont vu le jour. Mais il reste encore beaucoup d'injustices. Nous allons continuer nos actions, cela ne pourra se faire qu'avec le soutien de nos militants et de nos adhérents. Nous allons donc poursuivre nos démarches afin de nous faire connaître des particuliers comme des professionnels, car plus nous serons nombreux, plus les revendications que nous portons auront des chances d'aboutir.

Le 31 décembre 2008,

Pour le Conseil d'administration départemental,

Christian BLANCHET,
Président,